



## VILLE DE DRAGUIGNAN

### DÉCISION MUNICIPALE N° 23-492

**OBJET : Demande de subvention au Département du Var pour l'organisation de la Fête de la Glisse 2023**

**Richard STRAMBIO – Maire de la Ville de DRAGUIGNAN ; Président de Dracénie Provence Verdon Agglomération, Conseiller Régional Région Sud Alpes Côte d'Azur**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22 ;

**Vu** la délibération n° 2020-031 du 11 juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué, sans aucune réserve à son Maire et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** l'opportunité de solliciter une aide financière au Département du Var dans le cadre des animations de fin d'année organisées par la Commune ;

#### DÉCIDE :

**Article 1** : Il convient de solliciter une aide financière au Département du Var d'un montant de 40 000 € en soutien à l'organisation des animations de fin d'année dont le coût total est de 361 539,27€ TTC.

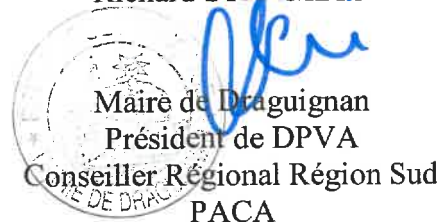
**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 3** : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision et, rappelle conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, qu'elle peut être contestée devant le Tribunal Administratif de TOULON, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Fait à Draguignan, le **25 SEP. 2023**

Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan  
Président de DPVA  
Conseiller Régional Région Sud  
PACA